

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 14/05/2024

LA COMMISSION D'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE SUR LE CHANTIER DE L'A69 DES INDUSTRIELS RATTRAPÉS PAR L'EXPERTISE CITOYENNE :

Le projet prend l'eau

Ce lundi 13 mai la commission d'enquête parlementaire sur l'A69 s'est déplacée dans le Tarn. L'après-midi était consacré à la rencontre entre les députés et des collectifs de citoyen.ne.s en lutte contre l'autoroute, comme le collectif LVEL (La voie est libre), un expert des zones humides et une délégation représentant les 12 collectifs opposés aux centrales à bitume prévues à Puylaurens et Villeneuve-lès-Lavaur.

Cette rencontre souhaitée par Mme la députée Christine Arrighi, Rapporteuse de cette commission, a été l'occasion de rappeler quelques éléments factuels et mettre devant leurs contradictions certains parlementaires qui ne connaissent manifestement pas le dossier. À commencer par le Président de cette commission, M. Jean Terlier, qui, ayant pris le temps d'écouter les opposants, s'est à nouveau illustré par sa totale partialité. Un média, connu pour défendre le projet A69 (1), rapportait ses déclarations dans un article publié avant même la fin de la visite parlementaire :

" Il n'y a pas de nébulosité autour de ce contrat et aucun élément de nature à le remettre en cause. La procédure a été respectée sur la forme et le fond. "

Sans même connaître les conclusions de la Commission d'enquête, cette phrase scandaleuse montre bien le parti pris du président Terlier. Comment lui accorder le moindre crédit ?

Cette rencontre a toutefois permis de mettre en évidence plusieurs faits :

La délégation de la Commission d'enquête parlementaire s'est rendue au château de Scopont. Ce fut l'occasion d'expliquer le fonctionnement hydrologique des zones humides de la vallée du Girou et les erreurs du dossier présenté par ATOSCA. Ce site est l'une des plus grandes zones endémiques d'Occitanie de la Jacinthe de Rome, une plante protégée en France mais ici menacée par les travaux autoroutiers et routiers. Le diagnostic réalisé par ATOSCA a exclu ce site des zones humides détruites indirectement par l'A69 et par conséquent de la demande de dérogation pour destruction d'espèce protégée. Cette erreur manifeste montre à quel point le dossier a été traité avec légèreté.

C'est sur le site de la future centrale à bitume de Puylaurens que la Commission a poursuivi sa route vers 16 heures, en ayant pu constater le peu de circulation routière de la RN 126 (8000 véhicules/jour en moyenne) et la relative avancée des travaux.

Sur place attendaient les membres des collectifs Sans Bitume venus contredire le discours officiel de Monsieur Gerlinger, directeur d'Atosca, et de son équipe. Ils ont par exemple rappelé que la pollution engendrée par ce type de centrale (dont la technologie obsolète date de 1989) est particulièrement inquiétante à proximité de plusieurs groupes scolaires et d'exploitations agricoles. En Allemagne elles sont abandonnées au profit d'autres systèmes plus respectueux de la santé des populations.

Ils ont également révélé le flou qui entoure le planning d'exploitation des centrales.

Cela a été l'occasion pour La voie est libre d'informer la Commission sur le retard pris par le chantier, en contradiction avec les effets d'annonce d'ATOSCA et des préfetures. Après le mythe du désenclavement, voici celui de l'avancement : 50% de l'emprise de l'autoroute est actuellement vierge de tous travaux (voir documentation jointe), les fouilles archéologiques s'accumulent, et 3 secteurs sont encore non expropriés (plus de 7kms). Le chantier a démarré il y a 14 mois et serait censé ouvrir dans 20 mois ? Les nombreux mois de retard s'accumulent à la hauteur des infractions commises par ATOSCA/NGE infractions que M. Terlier n'a jamais condamnées alors qu'il n'hésite pas à qualifier de " délinquants " les opposants au projet.

Les collectifs Sans Bitume, inquiets de la proximité de plusieurs établissements scolaires, ont cité les quantités astronomiques d'Oxyde d'Azote, de Cadmium, d'Antimoine ou d'Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP), des substances cancérigènes pour l'homme qui seraient émises par ces centrales si leur installation se confirmait. Il a été reproché aux services de la DREAL leur incapacité de mettre à l'arrêt une centrale qui fonctionnerait mal. De très nombreux témoignages à Gragnague (31) ou Lafenasse (81) dénoncent des insuffisances depuis des années.

Un autre point fut mis en avant par les opposants : les deux centrales à bitume de l'A69 ont bénéficié du régime de la simple déclaration. Elles constituent pourtant, avec l'autoroute, un projet global. Les conséquences sanitaires et les impacts cumulés de ce dernier auraient amplement justifié qu'il fût soumis au régime de l'autorisation avec une étude complète des risques.

Durant la rencontre, Monsieur Gerlinger a assuré qu'il pourrait vivre à proximité de l'installation de la centrale à bitume. Un propos tenu devant un agriculteur en fin d'exploitation qui ne sait plus comment sortir de l'impasse, ses terres en culture bio, voisines de la future centrale, étant à présent invendables... Une désinvolture qui a choqué les militant.e.s.

Les collectifs ont présenté un discours factuel et clair, de sources fiables (documents officiels) et des arguments étayés. Par opposition, les éléments apportés par Atosca et le député Jean Terlier semblaient bien maigres vu l'ampleur des impacts et de la contestation. Les collusions entre ce député, certains élus, le groupe NGE-Atosca et les entreprises qui les soutiennent, tel le groupe Pierre Fabre, ne sont plus un secret pour personne.

Le dossier A69 qui se joue dans le Tarn et la Haute Garonne est un désastre financier, sanitaire, social et environnemental sans précédent. C'est également un scandale politique. Il est temps de renoncer à ces caprices d'un autre temps. Les collectifs demandent donc toujours la suspension des travaux le temps d'un audit extérieur réalisé par l'IGEDD afin de mener à bien une analyse socio-économique et une réelle et complète étude des risques concernant les centrales à bitume.

La contestation ne faiblit pas et l'opposition à l'A69 se fait chaque jour plus déterminée.

Le collectif **LVEL** et les **12 collectifs Sans Bitume**



Contact : sansbitume@tutanota.com / 06 61 11 63 85 / 05 61 20 67 4

source 1 : <https://bit.ly/3UEpp3O>

Vous trouverez en annexe des informations concrètes sur le mythe de l'avancement des travaux